



PIRATAGE INFORMATIQUE

LES DONNÉES PERSONNELLES DES CHEMINOTS DANS LA NATURE !

Dans un *Temps réel* en date du 13 juin 2023, la direction annonçait que les systèmes informatiques de la SNCF, sous-traités, avaient été piratés. Ce 28 juin, la direction confirme que les données personnelles des cheminots sont concernées.

En effet, les dossiers administratifs, et notamment les fichiers nécessaires à la médecine du travail, avec tout ce que cela comporte d'informations confidentielles seraient, selon la direction, touchés et circuleraient sur le « dark web ». La nature des données concernées est reprise dans le *Temps réel* n°31 diffusé ce jour.

Au-delà des interrogations légitimes que cela suscite quant à la sécurité informatique de la SNCF, qui a encore vocation à organiser le transport public par fer sur le territoire, tenant là un rôle stratégique dans l'intérêt de la Nation, la CGT des Cheminots s'indigne que les données des agents puissent être à la merci de pirates informatiques.

La direction peut tenter de se cacher derrière la réglementation imposée, voire « la faute à pas de chance », elle peut redire que d'autres entreprises sont touchées, cela ne constitue pas pour la CGT, des éléments permettant d'amoindrir les responsabilités de l'employeur.

Si le risque nul, n'existe pas en la matière, la réalité est que la course échevelée à la dématérialisation, à la digitalisation, à la sous-traitance et, *in fine* à la disparition d'emplois de cheminots et de services entiers et structurants de l'entreprise, a des conséquences inacceptables dont la direction est seule responsable.

Au contraire d'une implosion de la SNCF savamment orchestrée qui livre des pans entiers de l'entreprise publique à l'externalisation, la CGT des cheminots exige que la direction revienne à la raison et engage une marche arrière.

Il faut stopper la fuite en avant dans laquelle elle entraîne la SNCF et avec elle les cheminots !

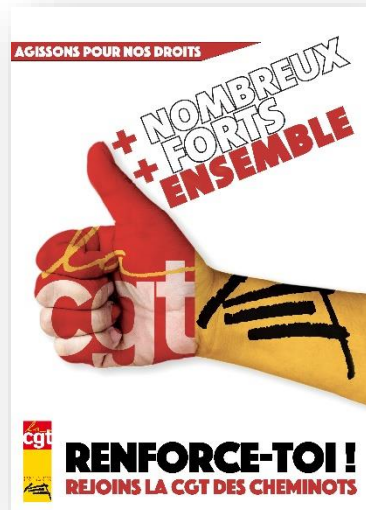
Il est encore temps de réinternaliser totalement les services et la gestion informatique des données. Il est urgent de stopper la digitalisation et la dématérialisation tous azimuts en cours.



Il est urgent de cesser le recours outrancier à la sous-traitance dans tous les domaines et notamment dans le domaine informatique.

La direction est comptable des décisions qu'elle prend, elle est responsable des conséquences de la fuite des données personnelles des cheminots. Elle ne bénéficie d'aucune circonstance atténuante, pas plus qu'elle ne pourra expliquer encore longtemps que tout est de la faute des autres.

Certes, victimes de « cybercriminels », la SNCF et les cheminots le sont également de corsaires libéraux qui sévissent depuis des années, en toute impunité, afin de dépecer le service public ferroviaire.



**NOUS LES
STOPPERONS,
ENSEMBLE !**